

La Chevrolière, le 18 octobre 2024

Madame, Monsieur,

En raison des problèmes de sécurité routière relevés par tous les acteurs de la vie scolaire dans les deux rues des écoles, à savoir la rue du Sacré Cœur et la rue du Docteur Grosse, la municipalité a souhaité faire de la sécurité des enfants une priorité.

Ainsi, il a été conduit avant l'été deux réunions publiques, des entretiens avec les acteurs locaux et une enquête en ligne (155 répondants) en vue de mener une expérimentation dans ces deux rues.

Les aménagements réalisés et la fermeture de ces deux voies avaient pour objectif de sécuriser les trajets scolaires, de favoriser les déplacements piétons et vélos, et enfin d'inciter à l'utilisation du transport scolaire.

L'expérimentation a débuté le lundi 2 septembre, et comme nous nous y étions engagés, un bilan a été réalisé.

Ainsi, de nouveaux entretiens ont été menés avec les acteurs locaux, un questionnaire en ligne a recueilli 439 réponses, et il ressort un bilan globalement positif de l'expérimentation.

Tous ces éléments ont été présentés lors d'une réunion publique le 7 octobre dernier. Le diaporama est en ligne sur le site internet de notre commune.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette démarche, et celles qui ont contribué lors des enquêtes en ligne ou ont participé aux réunions publiques.

Suite à ce bilan qui ressort positif, mais avec différentes demandes d'ajustements, la municipalité s'est réunie pour décider de la suite à donner.

Compte tenu de ce bilan, il a été décidé de rendre définitif ce qui a été expérimenté durant 5 semaines, en mettant d'ores et déjà en œuvre plusieurs demandes citoyennes :

- Quelques potelets vont être ajoutés pour empêcher l'utilisation dangereuse de trottoirs ou de la voie cyclable par quelques automobilistes ;
- La traversée de la rue du Docteur Grosse par la voie cyclable (au droit du parking Saint Louis de Montfort) va être plus sécurisée ;
- La sécurité de la sortie de la rue du Docteur Grosse va être renforcée par un marquage au sol rue de Nantes ;
- Deux stationnements rue de Nantes vont être neutralisés pour faciliter la giration des cars ;
- Des marquages seront réalisés sur le parking Saint Louis de Monfort afin de délimiter les places de stationnement et les continuités piétonnes ;
- Des abris vélo définitifs seront installés devant l'îlot Mômes, à l'école Béranger et sur le parking Saint Louis de Monfort ;
- Des pédibus et vélobus vont être encouragés en lien avec la communauté éducative ;
- Une sécurisation du passage piéton, rue du Bignon, sera assurée par du personnel.

D'autres ajustements seront apportés d'ici la fin d'année, et enfin les aménagements plus lourds seront étudiés en 2025.

Nous nous étions engagés à vous rendre compte de la décision et à tenir compte de vos avis et suggestions.

Alors, à nouveau, nous tenons à vous remercier sur une cause qui mérite plus que tout, les efforts ou changements d'habitude de chacun : la sécurité de nos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.